

- Le projet MILDECA émane d'un appel à projet national auquel la Mairie en collaboration avec le CCAS a répondu en avril 2021. Ce projet a été retenu et financé à hauteur de 150 000 euros. Il consiste à réaliser un état des lieux précis du territoire de CARENTAN-LES-MARAIS afin d'affiner les données existantes recensées et d'initier une dynamique territoriale dans le domaine de la santé. La convention entre la MILDECA et la Mairie de CARENTAN-LES-MARAIS a été signée en octobre 2021 pour 3 ans, en juillet 2024, un avenant de prolongation d'un an a été signé pour une fin du projet le 28 octobre 2025.
- L'objectif principal est de réduire l'impact des conduites addictives sur le Carentanais. Les grands axes de travail du projet sont :
 - Renforcer l'engagement des services publics et des élus sur la prise en compte des conduites addictives.
 - Renforcer le développement des compétences psycho-sociales tout au long de la scolarité.
 - Mobiliser les clubs sportifs et culturels (encadrants et jeunes) sur la réduction des risques liés aux conduites addictives.
 - Sensibiliser le grand public aux conduites addictives sur le Carentanais.
- Pour répondre à notre objectif, des groupes de travail pluri-professionnels sont en œuvre sur notre territoire :
 - Scolarité : Afin de mettre en place des sensibilisations et des temps adaptés pour lutter contre les conduites addictives et promouvoir les compétences psycho-sociales.
 - Jeunesse : Afin de mobiliser les jeunes de CARENTAN-LES-MARAIS dans un projet de sensibilisation des habitants et de mettre en place des temps de prévention adaptés à ce public.
 - Associations sportives : afin de mobiliser les clubs sportifs et culturels (encadrants et jeunes) sur la réduction des risques liés aux conduites addictives.
 - Vieillesse et Handicap : Mettre en place des actions de prévention auprès des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des professionnels concernant les conduites addictives (notamment liées aux psychotropes et à l'alcool).

